



Chikungunya et dengue : risque d'émergence en métropole¹

Détecté en Italie dans les années 90, *Aedes albopictus* (*A. alb.*) communément appelé moustique tigre, un des vecteurs des virus de la dengue et du chikungunya, s'est progressivement implanté depuis 2004 dans 18 départements du sud de la France.

Le plan anti-dissémination du chikungunya et de la dengue en métropole prévoit de renforcer la surveillance entomologique et épidémiologique notamment dans la zone d'implantation d'*A. alb.* pour prévenir et évaluer les risques de dissémination de ces deux virus. La surveillance épidémiologique repose en France métropolitaine sur la déclaration obligatoire (DO) des cas confirmés biologiquement.

Région d'hyper-endémicité pour la dengue, les départements français d'Amérique (DFA) connaissent depuis décembre 2013 une épidémie de chikungunya, actuellement généralisée en Martinique et Guadeloupe avec près de 100 000 cas cliniques au 29 juin 2014. Cette situation accroît le risque d'émergence de ces maladies en métropole du fait du retour de porteurs de virus (risque avéré par la détection de 2 cas autochtones de chikungunya en 2010 et de 3 cas autochtones de dengue entre 2010 et 2013 en région PACA).

Le guide relatif aux modalités de mise en œuvre du plan anti-dissémination a été mis à jour en avril 2014², notamment avec la mise en place d'une surveillance renforcée. Elle prévoit :

- sur l'ensemble du territoire métropolitain, le signalement et la DO de tout cas confirmé de

chikungunya (ou de dengue) ; l'investigation épidémiologique des cas confirmés permet de vérifier leur passage éventuel dans des zones infestées par le vecteur durant leur période virémique.

- dans les départements métropolitains où le moustique *A. alb* est implanté et pendant la période d'activité attendue du vecteur (du 1^{er} mai au 30 novembre), le signalement et l'investigation de tout cas suspect importé de chikungunya (ou de dengue), sans attendre le résultat des examens biologiques afin de permettre l'intervention rapide des services de lutte anti vectorielle (LAV) autour de cas potentiellement virémique pour anticiper sur la transmission éventuelle des virus.

Du 1^{er} mai au 4 juillet 2014, 350 cas suspects de dengue ou de chikungunya ont été signalés dans les 6 régions où la surveillance est renforcée. Parmi eux, 47 cas importés de dengue et 127 cas importés de chikungunya ont été confirmés ainsi que 3 cas importés co-infectés. Il n'y a eu aucun cas autochtone. Depuis le 1^{er} mai, quatre DO de cas importés confirmés de chikungunya et une de dengue ont été reçues à l'ARS de Bourgogne, ainsi que deux DO de chikungunya à l'ARS de Franche-Comté.

¹<http://www.invs.sante.fr/Dossiers-thematiques/Maladies-infectieuses/Maladies-a-transmission-vectorielle/Chikungunya/Donnees-epidemiologiques/France-metropolitaine/Chikungunya-et-dengue-Donnees-de-la-surveillance-renforcee-en-2014>
²[Instruction N°DGS/RI/2014/136](http://www.invs.sante.fr/Instruct/DGS/RI/2014/136)

| Surveillance de 5 maladies infectieuses à déclaration obligatoire (MDO) |

La Cire dispose en temps réel des données de 5 MDO déclarées dans nos régions : infection invasive à méningocoque (IIM), hépatite A, rougeole, légionellose et toxi-infection alimentaire collective (TIAC). Les résultats sont présentés en fonction de la date d'éruption pour la rougeole (si manquante, elle est remplacée par celle du prélèvement ou de l'hospitalisation et, en dernier recours, par la date de notification), de la date d'hospitalisation pour l'IIM, de la date de début des signes pour l'hépatite A et la légionellose et de la date du premier cas pour les TIAC (si manquante, elle est remplacée par la date du repas ou du dernier cas, voire en dernier recours par la date de la déclaration des TIAC).

| Tableau 1 |

Nombre de MDO déclarées dans nos régions, 2011-2014, données au 10/07/2014

	Bourgogne				Franche-Comté			
	2011	2012	2013	2014*	2011	2012	2013	2014*
IIM	6	6	5	5	6	4	7	4
Hépatite A	15	17	23	2	19	7	12	6
Légionellose	40	49	54	14	26	75	40	15
Rougeole	163	2	1	2	316	13	3	2
TIAC ¹	15	11	11	7	26	17	22	14

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

| Tableau 2 |

Nombre de MDO déclarées par département en 2014 (mois en cours -M- et cumulé année -A-), données au 10/07/2014

	Bourgogne								Franche-Comté							
	21		58		71		89		25		39		70		90	
	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A	M	A
IIM	0	2	0	0	0	3	0	0	0	2	0	0	0	0	0	2
Hépatite A	0	0	0	1	0	0	0	1	0	0	0	5	0	1	0	0
Légionellose	1	4	0	1	1	6	0	3	2	9	0	3	0	0	1	3
Rougeole	0	0	0	1	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	1
TIAC ¹	0	1	0	0	0	3	0	3	0	9	0	0	1	3	0	2

¹ Les données incluent uniquement les DO et non celles déclarées à la Direction générale de l'alimentation (DGAL). *données provisoires - Source : InVS

Météo-France fournit chaque jour à 11h30 les prévisions météorologiques des 7 prochains jours ainsi que les Indicateurs BioMétéorologiques (IBM) des 5 prochains jours. Les deux IBM (IBM nuit / IBM jour) sont construits à l'aide des moyennes de températures prévues sur 3 jours consécutifs, permettant respectivement de vérifier si ces prévisions d'IBM dépassent un seuil d'alerte. Quand ces 2 IBM nuit/jour dépassent simultanément les seuils d'alertes dans un département, cela signifie que Météo-France prévoit une vague de chaleur d'au moins 72 heures ; dans ce cas, le préfet décide de l'opportunité de passer au niveau 3 « alerte canicule ».

Pour les 5 prochains jours, Météo-France ne prévoit pas de dépassement des seuils d'alerte pour les indicateurs BioMétéorologiques jour/nuit.

Tableau 3 |

Prévisions des indices biométéorologiques (IBM) pour les 5 jours à venir

		Bourgogne				Franche-Comté			
Département		21	58	71	89	25	39	70	90
Ville		Dijon	Nevers	Mâcon	Auxerre	Besançon	Lons-le-Saunier	Luxeuil	Belfort
IBM	jour								
	nuit								

 Pas de dépassement du seuil dans les 5 jours à venir  Dépassement du seuil prévu dans les 5 jours à venir

Les indices de pollution de l'air sont accessibles sur le site www.atmosfair-bourgogne.org pour la Bourgogne et www.atmo-franche-comte.org pour la Franche-Comté.

| Surveillance non spécifique (SurSaUD®) |

La surveillance non spécifique est développée par l'InVS depuis 2004 avec une SURveillance SANitaire des Urgences et des Décès (SurSaUD®). Chaque matin, la Cire utilise des modèles statistiques pour détecter des variations inhabituelles et interprète le cas échéant les données journalières avec les services producteurs.

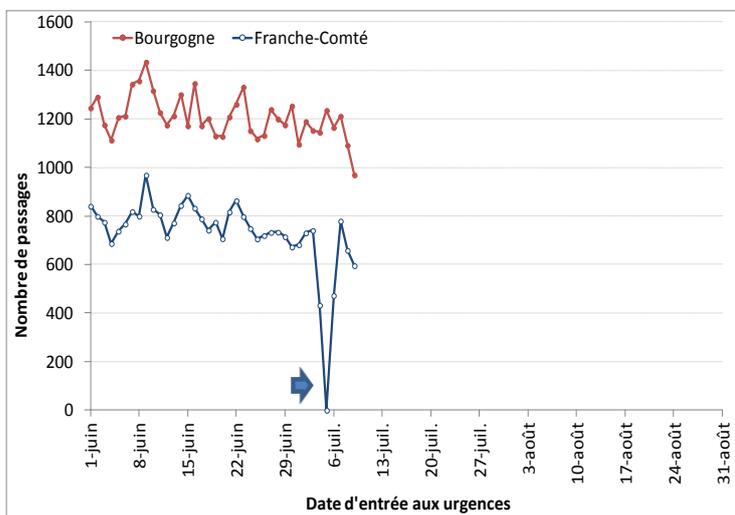
Commentaires :

Pas d'augmentation inhabituelle récente à signaler pour les indicateurs surveillés en Bourgogne et en Franche-Comté.

Complétude : Les indicateurs des centres hospitaliers de Chatillon-sur-Seine, Montbard, Clamecy, Auxerre (pédiatrie) n'ont pas pu être pris en compte dans les figures 1, 2 et 3.

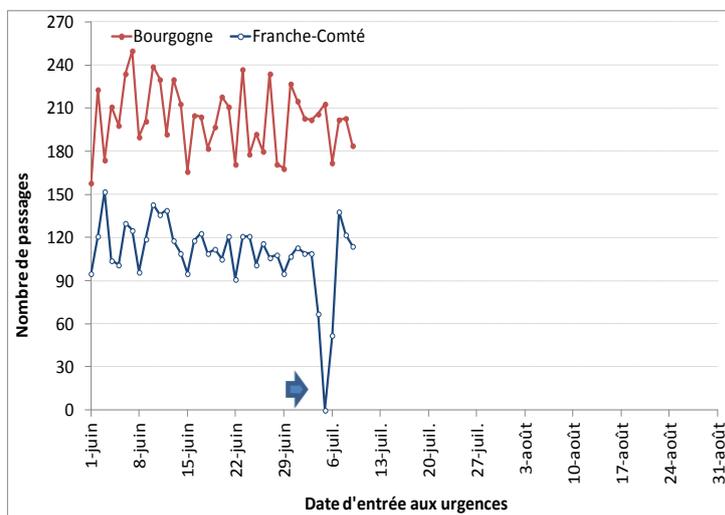
| Figure 1 |

Nombre de passages par jour aux urgences par région



| Figure 2 |

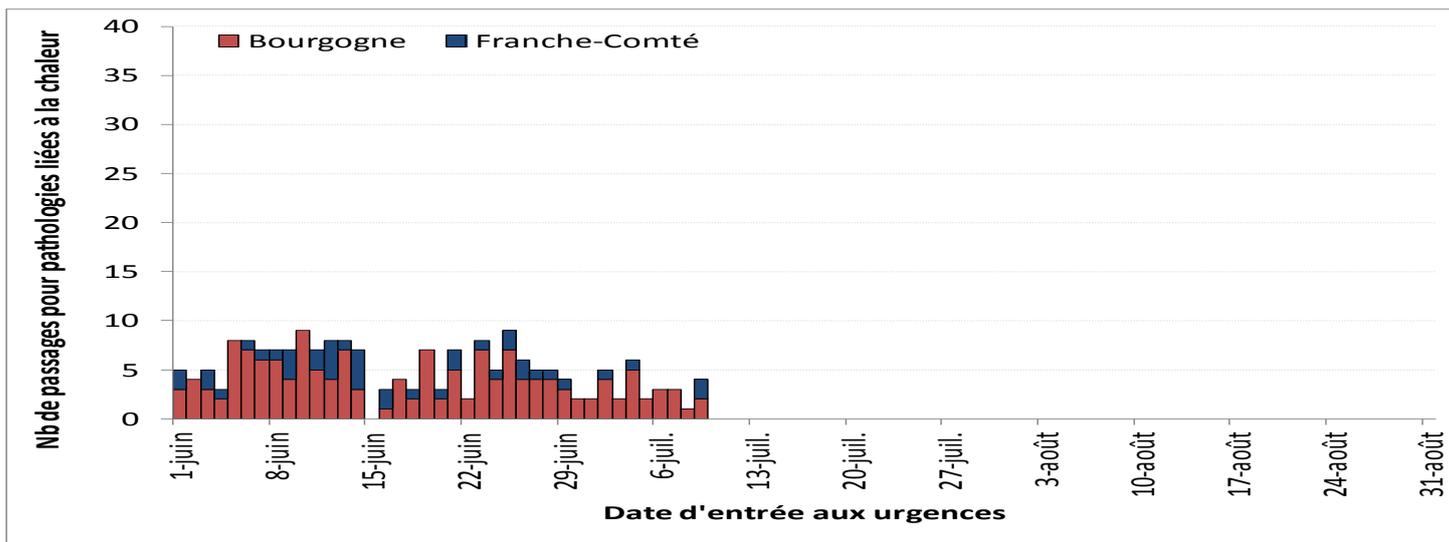
Nombre de passages par jour aux urgences des plus de 75 ans par région



➡ Un problème informatique apparu le 5 juillet pour la Franche-Comté explique la baisse de la courbe des données.

| Figure 3 |

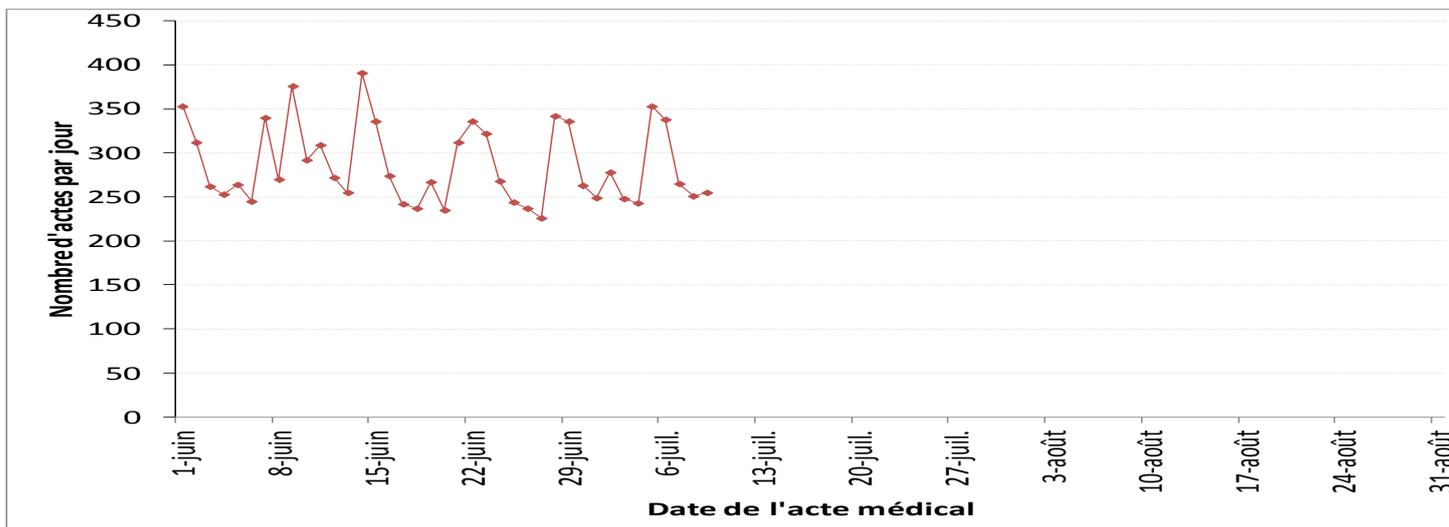
Nombre de passages aux urgences par jour pour pathologies liées à la chaleur** par région



** comprenant les hyperthermies, les déshydratations et les hyponatrémies

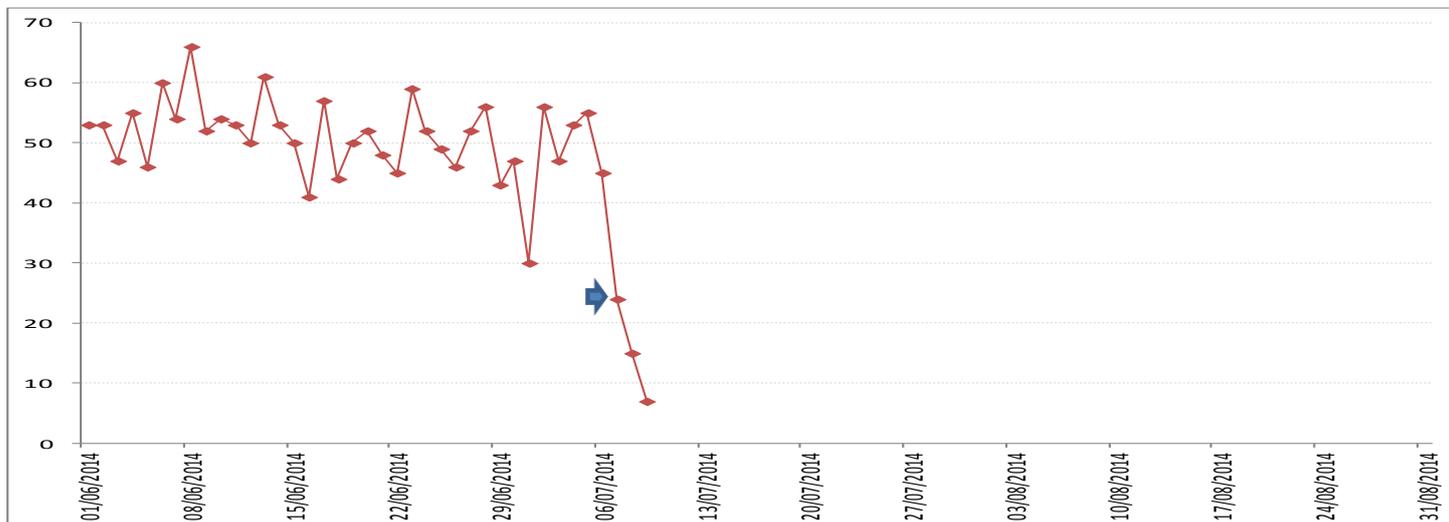
| Figure 4 |

Nombre d'actes journalier SOS Médecins des 2 régions



| Figure 5 |

Nombre de décès journalier issus d'états civils des 2 régions



➡ La baisse artificielle du nombre de décès dans les derniers jours est liée à l'existence d'un délai de déclaration

